



## BELFORT ATHLE

Section belfortaine du Montbéliard Belfort Athlétisme

### BULLETIN ADHESION saison 2025 -2026

**A remplir LISIBLEMENT, l'adresse courriel est obligatoire, vous y recevrez votre licence, et toutes informations en cours d'année**

Licencié en 2024/2025 dans un autre club:

Facture sur demande: [contact@belfort-athle.com](mailto:contact@belfort-athle.com)

Type de Licences :	Compétition: <input type="checkbox"/>	Loisirs: <input type="checkbox"/>
NOM: <input type="text"/>	PRENOM : <input type="text"/>	
Sexe: F: <input type="checkbox"/> H: <input type="checkbox"/>	Date de naissance : <input type="text"/>	
Nationalité: <input type="text"/>	Lieu de Naissance: <input type="text"/>	Pays de naissance: <input type="text"/>
Adresse : <input type="text"/>		
Code postal : <input type="text"/>	Ville : <input type="text"/>	
☎ / MOBILE: <input type="text"/>		
courriel : <input type="text"/>		@ <input type="text"/> (obligatoire)

### COTISATION ANNUELLE du 1er Septembre 2025 au 31 Août 2026 :

**Compétition: 130 €** de U10 à Masters (nés en 2019 et avant)

**Loisirs: 100 €** (nés en 2008 et avant) Participation possible aux courses Running

Réduction de 20€ en cas d'adhésions multiples d'une même famille à partir de la deuxième

Réduction de 20€ Pour les étudiants (non cumulable)

Réduction de 10€ avec la carte *Avantages Jeunes*. (pas de remboursement)

Pass'sport accepté

Possibilité de paiement en deux ou trois fois, par chèques, mettre la date d'encaissement souhaitée au dos de chaque chèque

**Chèques à l'ordre de BELFORT ATHLE**

Pour les nouveaux adhérents joindre **une photocopie de la carte d'identité**

**Après votre inscription vous recevrez un mail de la FFA, pour ouvrir votre espace licencié.**

**Vous devrez compléter la demande de licence en ligne, tous les onglet doivent être vert**

**Ensuite votre licence sera transmise directement par mail**

**Droit à l'image** : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

***Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :  (l'absence de réponse vaut acceptation)***

**Loi Informatique et libertés** (Loi du 6 janvier 1978)

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

***Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :  (l'absence de réponse vaut acceptation)***

**Signature du Licencié (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)**

Date

**Horaires des entraînements au stade Serzian de Belfort:**

École d'athlétisme, pour les enfants nés entre 2015 et 2019 :

le Mercredi de 16h30 à 18h00 hors vacances scolaire, reprise le 10/09/2025

Pour tous les autres:

Le Mardi et le Jeudi de 18h à 19h45. Reprise le 02/09/2025

Suivant les groupes, d'autres séances peuvent être programmées par l'entraîneur.

3 séances d'essais recommandées avant inscription

Plus d'informations sur: [www.belfort-athle.com](http://www.belfort-athle.com)